

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 10 (1888)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME X

N° 4

AVRIL 1888

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CONVOCATION

La réunion ordinaire du printemps aura lieu lundi 7 mai, à Martigny, où se tiendra les 5, 6 et 7 mai le Concours du Menu Bétail.

Ordre du jour: A 10 heures, à l'Hôtel-de-Ville, conférence par E. B., sur les travaux de la saison, suivie d'une discussion sur le sujet traité. — A midi, repas au Grand Hôtel du Mont-Blanc (fr. 3, vin compris).

A 1 ¹/₂ heure, séance à l'Hôtel-de-Ville: Allocution du Président. — Lecture du Règlement du Marché au miel adopté par le Comité. — L'Apiculture dans le Valais, J. Orsat. — Propositions individuelles. — Examen des objets exposés (adresser les envois à M. Alphonse Orsat, à Martigny). — Visite d'un rucher. — Le soir, réunion familière.

CAUSERIE

Nyon, 14 avril. — Les printemps comme celui que nous traversons montrent combien il est prudent de pourvoir les abeilles d'amples provisions à l'automne. Voici ce que nous écrit un des meilleurs apiculteurs de notre pays:

Payerne, 6 avril. — Je n'ai visité que le tiers de mes colonies, les jours favorables ont été rares jusqu'à présent; elles sont en bon état, mais elles ont peu de couvain et par le temps qu'il fait on n'ose pas exciter par le nourrissage. Je crains qu'elles ne soient pas prêtes au moment de la récolte, car quoique la végétation soit en retard, la récolte arrive toujours à sa saison ou au moins avec peu de retard.

Bien d'autres sont dans son cas ou n'ont même pas commencé la visite, mais s'ils ont laissé en octobre 12 à 15 k. de vivres comme nous le recommandons, ils ont pu prendre patience et se contenter de chan-

ger les plateaux des ruches, ce qu'on apprend à faire sans déranger les abeilles.

Ici, les colonies sont un peu en arrière sur une année ordinaire et si la grande floraison ne subit pas le même retard, il sera bon, à son arrivée, de réunir deux à deux les familles les moins peuplées; mais nous avons encore du temps devant nous pour travailler au développement de la ponte, et si la chaleur se décide à venir il y a encore bien de la ressource.

La *Revue* de mars a publié le programme des Concours d'apiculture de Bruxelles; le délai pour les demandes d'admission expire le 15 mai.

Une erreur d'impression nous a fait parler de l'établissement de M. Jeker, à Zoug, tandis que le Rosenberg appartient à M. Theiler et que M. Jeker réside à Olten.

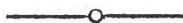
Dans le programme de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Cernier (Neuchâtel), nous voyons avec plaisir figurer un cours d'apiculture, qui sera donné par M. L. Langel, président de la Section La Côte Neuchâteloise. Ce cours est divisé en quatre parties: Histoire naturelle des abeilles; Organisation et emplacement d'un rucher; Apiculture pratique; Aperçu historique de l'Apiculture.

Nous apprenons que MM. J.-J. Huber & fils, couteliers à Mettmestetten (Zurich) fabriquent maintenant des couteaux façon Bingham, à lame biseautée en dessous, et qu'on peut aussi se les procurer à l'Industrie Américaine, rue du Stand, à Genève. Le prix en est de fr. 3.50.

Nous avons reçu le catalogue, illustré d'une quarantaine de figures, des ruches et instruments qu'on peut se procurer par l'intermédiaire du Dr A. Dubini, à Cassano Magnago, par Gallarate, Italie.

La 2^{me} édition de notre traité *Conduite* étant déjà à peu près épuisée, nous en publions une 3^{me}, qui se vendra au prix uniforme de fr. 2.50 dans les librairies de Suisse, de France et de Belgique. Nous n'enverrons plus le volume directement que dans les autres pays et contre réception de fr. 2.75. Il ne nous reste de la 2^{me} édition que quelques exemplaires cartonnés à fr. 3.—, franco par la poste (voir aux annonces).

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. Dagat une communication sur la méthode Vignole qui paraîtra dans le prochain numéro.



NOUVELLES EXPÉRIENCES COMPARATIVES LA MÉTHODE VIGNOLE ET LA PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE

En vous remerciant avant tout de l'honneur que vous m'avez fait par votre examen approfondi de la relation de mes expériences comparatives touchant le mode de culture par la méthode Vignole et celui par la prévention de l'essaimage, j'ose espérer que vous voudrez bien faire aussi bon accueil à mes contre-observations en réponse à la note dont vous avez fait suivre mon article inséré dans le numéro 2 de la *Revue*.

En premier lieu, je dois rectifier une erreur matérielle que j'ai commise au sujet des variations de poids de la ruche normale (sur balance). En me rendant à Turin pour y passer quelques mois d'hiver, j'avais emporté les notes qui devaient servir à la compilation de la relation que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, et, le matin même de mon départ, il me vint à l'esprit de noter sur mon carnet les augmentations et diminutions de poids de la ruche en question. Je fis à la hâte l'addition des chiffres des deux colonnes et en reportai la différence dans mon rapport, sans autre. Votre observation ayant attiré mon attention sur le gros chiffre des diminutions comparées aux augmentations, j'ai compulsé de nouveau mes registres et trouvé que dans la colonne des augmentations j'avais omis d'en transcrire une très importante qui fait monter le produit net de la ruche à k. 11.75, chiffre dépassant de k. 1.42 celui de la moyenne des ruches non opérées. Le produit de cette ruche aurait été encore meilleur si elle n'avait pas subi deux périodes d'orphelinage.

Après avoir constaté l'équivoque dans laquelle je suis tombé, je passe sans plus à l'examen de vos observations et exposerai mes idées avec la même liberté que vous les vôtres, ce qui doit toujours avoir lieu dans les honnêtes polémiques, qui n'ont pas d'autre but que de faire de la lumière et de démêler la vérité dans une controverse quelle qu'elle soit.

L'idée que je me suis faite en lisant vos observations, c'est que vous vous êtes spécialement préoccupé des conditions de la flore dans votre pays, qui n'étant peut-être pas favorables à la méthode de l'essaimage, vous ont conduit à croire que cette méthode ne peut pas davantage convenir dans d'autres contrées de conditions diverses, comme précisément à Ornavasso et dans tous les pays qui jouissent d'une seconde flore tardive ou automnale, pays où les avantages de la pratique de l'essaimage ressortent spécialement d'une façon incontestable.

Aussi, avant d'examiner plus avant la valeur de vos dires, il convient de mettre d'abord sous vos yeux et sous ceux des lecteurs de la *Revue* qui n'ont jamais pratiqué l'essaimage artificiel Vignole, les résultats que j'ai constamment obtenus (sauf quelques variations légères et de peu d'importance) sur un bon nombre de ruches et pendant sept années d'expériences. On ne pourra pas me faire le reproche que M. Dadant adresse à M. Vignole (*Revue*, p. 7) touchant le nombre restreint des ruches ayant servi à ses récentes expériences sur le même sujet, en oubliant que celles-ci sont la confirmation d'autres expériences consciencieuses faites antérieurement.

Voici ces résultats récapitulés dans le tableau ci-joint :

TABLEAU

du rendement moyen des ruches traitées par l'essaimage Vignole dans les années

NATURE DE LA RUCHÉE	1876	1880	1882	1883	1884	1886	1887
	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.
Ruchées non opérées	15,95	14,45	16,66	9,47	23,43	9,48	10,33
» déplacées							
deux fois	15,60	17,07	20,77	9,—	21,90	10,45	9,67
» déplacées							
une fois	14,04	18,—	19,40	10,66	20,22	12,87	6,57
Essaims primaires .	13,54	14,42	19,10	9,—	17,93	9,91	9,27
» secondaires	9,96	12,10	15,—	7,55	14,20	9,10	10,25
Souches ayant fourni							
un essaim	11,21	11,36	15,—	8,06	13,76	7,—	5,55
Souches ayant fourni							
deux essaims . . .	8,42	10,85	14,35	(*)	18,10	5,30	6,20
Ruchées fortes per-							
mutées avec des							
faibles	21,23						
Seul essaim artificiel							
d'essaim du 2 juillet	9,30						
Une seule ruche a							
été déplacée 3 fois							

(*) Cette souche ayant été trouvée faible a été réunie à une autre sans que son miel ait été pesé.

Bien que dans ce tableau les résultats des années 1881 et 1885 manquent, je dois déclarer que j'ai néanmoins pratiqué l'essaimage habituel, mais sans continuer le pesage des produits. L'année 1881 fut très défavorable, surtout pour les ruches villageoises, qui furent presque anéanties par la persistance de la sécheresse. Néanmoins, lors de l'ins-

pection finale, en jugeant à l'œil et en gros (comme j'ai eu l'occasion de le dire dans notre *Apicoltore* (1) année 1882, p. 29), il ne me resta aucun doute sur ce fait que les ruchées *non opérées*, les *déplacées* et les *essaïms primaires* se trouvaient encore dans les meilleures conditions et dans les mêmes rapports.

J'eus en outre, la même année, l'occasion d'éclaircir un fait dont je n'ai pas besoin de faire ressortir l'importante signification, à savoir que sur 33 ruchées soumises en 1881 à l'essaimage Vignole, 26 avaient participé aux mêmes opérations l'année précédente.

En 1885, le chagrin que me causa un malencontreux incident, provenant de quelques expressions employées par moi dans une réunion d'apiculteurs à propos de la mobilité du plafond des ruches et qui souleva une longue et déplorable polémique, me démoralisa au point de m'ôter le courage de me soumettre à la longue et fastidieuse opération du pesage des rayons de mes nombreuses ruches; d'autant plus qu'étant toujours, dans mes observations et recherches, mû par le désir de les communiquer, pour ce qu'elles valent, à mes collègues, j'aurais été empêché de le faire, ayant suspendu mes relations avec le journal à qui j'avais l'habitude d'envoyer mes articles.

Je suis encore plus contrarié de l'absence des données pour 1885 que pour celles de 1881, parce que cette année-là, sur 20 essaïms primaires j'avais fait un nombre plus grand que d'habitude d'essaïms secondaires, qui auraient naturellement augmenté le produit de l'essaimage.

Ces informations fournies, je reviens aux commentaires dont vous avez fait suivre ma relation.

Vous avez à bon droit relevé et avec étonnement ce fait que les essaïms secondaires ont récolté, l'an passé, plus que les essaïms primaires. C'est réellement une exception qui ne s'était encore jamais présentée à moi et dont je ne saurais donner une explication certaine. La moyenne des essaïms secondaires a été fournie par deux ruchées seulement et il se peut qu'elles aient été un peu plus renforcées par les abeilles reçues des ruchées *bis-ceppi* (souches deux fois essaïmées), qui elles-mêmes en auraient reçu une plus grande quantité des déplacées. On peut supposer aussi que dans la période de la longue absence de couvain dans les essaïms secondaires, la campagne aura offert un peu plus de nectar et que les butineuses en auront profité en masse.

Ce cas exceptionnel ne peut toutefois influencer que sur la valeur des

(1) Quand je cite l'*Apicoltore*, il s'agit du journal de Milan, organe de la Présidence de la Société Centrale d'Apiculture.

résultats complémentaires, et il faut plutôt prendre en considération ceux qui se reproduisent, avec plus de régularité et dans des rapports plus constants, dans les expériences antécédentes, pour le produit des essaims primaires et secondaires.

Vous dites ensuite que vous ne pouvez accepter mes expériences comme concluantes, parce que je n'ai pas, au printemps, poussé les colonies à un développement convenable. Cela est vrai et j'ai dit le motif pour lequel j'ai discontinué le nourrissage stimulant. Aurais-je mal fait, ai-je été trop timide? Mais permettez une question; ne croyez-vous pas qu'en provoquant avec le nourrissage stimulant le développement du couvain, toutes les colonies en auraient également profité, aussi bien celles soumises ensuite à l'essaimage que les non opérées, et que, par conséquent, les apports respectifs se seraient toujours présentés dans les mêmes proportions? La réponse ne peut être qu'affirmative.

Puis, ce que vous dites au sujet des ruchées déplacées montre votre incrédulité intime touchant ce fait que des ruchées déplacées une ou deux fois, c'est à dire ayant perdu une ou deux fois toutes leurs butineuses, puissent surpasser, égaler les ruches non opérées ou ne leur être que peu inférieures comme produit. Cependant c'est une vérité qui ne peut être contestée. Si vous avez la patience de reporter votre attention au tableau présenté, vous reconnaîtrez :

Que les déplacées une fois ont dépassé les non opérées dans les années 1880, 1882, 1883 et 1886 ;

Que les déplacées deux fois ont dépassé les non opérées en 1880, 1882 et 1886 et qu'en 1876 elles sont restées en dessous d'à peine k. 0.35.

Qu'enfin ces déplacées deux fois ont dépassé les déplacées une fois, en 1876, 1880 et 1882.

Que, même dans les autres années, les ruchées ci-dessus mentionnées ne présentaient pas entre elles cette différence de poids qui, à juger *a priori*, semblerait devoir résulter de la perte de tant de butineuses.

Vous remarquerez encore que les essaims primaires eux-mêmes ont dépassé les ruchées non opérées en 1882 et 1886 ; qu'ils ont égalé, sauf une différence de peu de grammes, les ruches déplacées en 1880 et 1883 ; qu'ils ne se sont pas beaucoup écartés des ruches non opérées et des déplacées une ou deux fois.

Que, finalement, en 1884, les souches ayant fourni deux essaims ont dépassé celles n'en ayant fourni qu'un, et qu'en 1880 et 1882 elles les ont presque égalées.

De tels résultats se présentant avec une constante et persistante régularité dans des expériences de tant d'années, leur impriment un caractère de vérité qu'on ne peut méconnaître, et, avant de les révoquer en doute ou de les contester, il convient de rechercher les causes efficientes des faits constatés. Des causes il doit y en avoir, car il n'y a pas d'effet sans cause.

Celui qui n'a jamais pratiqué l'essaimage Vignole ne peut pas s'imaginer ce que c'est qu'une ruchée déplacée ! Elle a perdu une ou deux fois ses butineuses ; pendant trois ou quatre jours elle semble morte, mais dès qu'elle commence à donner des signes de vie, son activité se développe rapidement ; le miel augmente dans le magasin si les nectars ne font pas défaut ; la population devient forte et il faut la surveiller, car, comme l'a justement observé M. Vignole et comme j'ai pu m'en apercevoir moi-même, très vite elle menacera d'essaimer naturellement. Comment tout cela se produit-il ?

Pour s'en rendre compte, il faut rappeler la manière de procéder dans l'application de la méthode d'essaimage Vignole. Vous l'avez déjà indiquée sommairement, mais en omettant un détail très important, c'est que l'essaim doit être extrait de la moins forte des deux ruchées désignées pour l'opération de l'essaimage, et que la plus forte doit être réservée pour le déplacement. (1)

Cette ruchée néanmoins se trouvera regorgeant de miel, de couvain de tout âge, d'abeilles nouvellement nées, de nymphes prêtes à naître. La colonie affaiblie par la perte de ses abeilles adultes redouble d'activité, afin de se refaire de la perte subie ; nourrit plus généreusement la reine, qui par conséquent pond plus abondamment ; se débarrasse des mâles, qu'elle chasse de la ruche et dont elle expulse même les larves et les œufs. Chacun comprendra quelle économie de miel doit résulter du massacre de tant de milliers de parasites et de la suppression du couvain de mâles.

Que le besoin excite les abeilles à travailler avec plus d'ardeur, c'est ce que tout le monde admet et ce que confirme l'ancienne pratique des apiculteurs villageois, qui ont, justement dans ce but, l'habitude de faire à diverses reprises des prélèvements partiels de miel dans les ruches qui en regorgent. Quant à la suppression des mâles, j'ai déjà cité ailleurs un cas dans lequel, pour prévenir la sortie imminente d'un essaim naturel d'une ruche villageoise qui avait été *déplacée deux fois*,

(1) M. Vignole a dit : « L'essaim fait, vous le remettez à la place de la mère, vous portez celle-ci sur le siège d'une ruche *également* forte. » *La Ruche*, p. 50.

j'avais extrait un essaim artificiel par tapotement. Hé bien ! dans cette occasion, moi et mon aide, en surveillant l'entrée des abeilles dans la nouvelle ruche pour nous assurer de la présence de la reine, nous eûmes à constater, à notre grand étonnement, l'absence presque complète de mâles. Il se peut qu'il en ait échappé un à nos yeux, mais nous n'en découvrîmes que deux ! (*Apicoltore* 1887, p. 123, en note.)

Pour appuyer encore mieux l'assertion que le besoin de remédier à leurs pertes incite les abeilles à travailler avec plus d'ardeur, je n'aurai qu'à vous citer ou plutôt à vous remémorer un fait dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir dans notre correspondance.

La dernière fois que j'eus le grand plaisir de recevoir la visite de M. Cowan, il m'engagea à faire l'essai de ce qu'il appelle le doublement des ruches par superposition (*doubling*). Le jour même de son départ (moment qu'il jugeait opportun pour l'expérience), je cherchai dans le rucher deux ruches parmi les plus fortes et dans l'une d'elles (n° 65) je pris huit rayons de couvain operculé (1), sans les abeilles, pour les donner à l'autre forte colonie (n° 72). Le résultat fut que cette dernière donna un produit plus de trois fois supérieur à celui des colonies non opérées (k. 29.20 contre k. 9.47), tandis que celle qui avait subi la copieuse saignée de huit rayons de couvain produisit davantage que les non opérées (k. 11.20 contre k. 9.47).

Ce cas, digne d'être pris en grande considération et auquel je ne me serais jamais attendu, tout en démontrant la grande supériorité des colonies fortes, confirme aussi jusqu'à l'évidence ce que j'ai dit plus haut touchant les effets du déplacement dans l'essaimage Vignole.

Une autre confirmation de cette vérité ressort du tableau des rendements, où figurent, dans la colonne 1876, quelques ruches fortes permutées avec des faibles, qui ont récolté en moyenne k. 21.23, soit plus que celles de toutes les autres catégories dans la même année.

Je pourrais ajouter encore qu'en 1884 quelques souches soumises en partie à la modification Trogneux, qui implique aussi le déplacement, récoltèrent plus que celles qui ne furent pas assujetties à cette modification (k. 18.03 contre k. 13.76) (*Apicoltore* 1884, p. 121.)

Ensuite, vous avez déclaré que votre méthode de culture et la mienne sont tout à fait différentes, parce que vous visez à avoir le plus grand nombre possible d'abeilles *dans la même ruche* au moment de la

(1) Le cadre italien, de $25\frac{1}{2} \times 20$ cm., dans œuvre environ, donne en surface 510 cm. carrés ; 8 de ces cadres équivalent donc à environ $3\frac{1}{4}$ cadres Dadant qui ont 1242 cm. carrés. Nos colonies fortes (Dadant) contiennent en mai 8 à 9 cadres de couvain ; la partie operculée représente les trois cinquièmes. Réd.

grande floraison; tandis que moi, possédant de petites familles, je les divise encore aux approches de la miellée. Cela n'est pas trop exact, parce que, partageant l'opinion de M. Dombasle qu'*il est presque aussi fâcheux d'avoir trop d'abeilles quand le miel fait défaut, que d'en avoir peu quand le miel abonde*, je m'arrange, moi aussi, pour faire coïncider l'abondance des abeilles avec l'abondance de la floraison. Seulement, comme il n'y a pas à Ornavasso de floraison printanière ni du commencement de l'été tant soit peu constante, et que la première récolte qui se présente (quand elle se présente) apparaît seulement dans la seconde quinzaine de juin et la première de juillet, il m'a semblé que je pouvais me dispenser du nourrissement stimulant au printemps, parce que les ruchées ont le temps de se développer naturellement pour cette époque, grâce aux maigres fleurs du printemps. C'est pourquoi je n'administre que de l'eau salée.

Puis, la division des familles (si l'on peut appeler division l'extraction d'un ou au plus de deux petits rayons de notre mesure officielle pour composer l'essaim), je ne la fais pas au moment de la grande floraison, mais une quinzaine de jours avant; et l'essaim est aussitôt renforcé par les vieilles abeilles de la souche, laquelle est à son tour remontée par celles de la très forte ruchée dont elle prend la place. On ne peut donc dire que le nombre des abeilles pour le travail extérieur soit considérablement diminué dans les souches.

La ruchée qui perd réellement les butineuses, c'est la déplacée; mais dans celle-là la ponte du couvain ne subit aucune interruption; elle continue même avec un nouvel entrain, et les nouvelles abeilles, qui dès les premiers jours naissent du couvain parvenu à maturité, arrivent encore à temps dans une bonne mesure pour remplacer celles qui vaquent aux travaux intérieurs et leur permettre d'aller à la récolte dans la seconde moitié de juin et la première de juillet, ce qu'elles font avec une très grande ardeur. Et ici je dois de nouveau rappeler qu'à Ornavasso la floraison un peu abondante et la moins précaire est celle d'automne, de la bruyère (du 20 août au 20 septembre), de sorte que essaims, souches et ruches déplacées ont un temps suffisant pour arriver à cette floraison dans les meilleures conditions possibles de prospérité.

Après examen du tableau des rendements de l'essaimage Vignole qui accompagne mon article et après ce que j'ai dit précédemment des ruches déplacées, je veux espérer que vous ne persisterez pas à contester leur ardeur. Du reste, des faits maintes fois constatés valent mieux que des raisonnements; ils attestent d'une façon indubitable qu'à la fin

du compte les dites ruchées, avec les ruches non opérées et les essaims primaires, sont les plus riches en miel.

Il devrait en être de même des souches qui, dans les expériences de M. Vignole, figurent toujours en première ligne, comme la raison le voudrait, puisque se trouvant pendant quelque temps sans couvain, les abeilles restent libres d'aller toutes aux champs. Cependant c'est sur ce point seul que l'essaimage Vignole laisse à désirer à Ornavasso.

Je fis part de la chose à l'expert M. Vignole, le président de la Société d'Apiculture de l'Aube, et il m'écrivit, en date du 3 janvier 1878: « J'ai été frappé de l'infériorité des souches. D'où cela peut-il provenir? Jamais chose semblable ne m'est arrivée. »

L'infériorité des ruches-souches s'étant montrée plus ou moins constante dans mes expériences, je devais en rechercher la cause. Cette cause je la trouvai facilement (et je l'indiquai à M. Vignole) dans l'absence répétée de floraison estivale pendant plusieurs années, absence occasionnée par des contre-temps atmosphériques, et qui coïncidait avec la période pendant laquelle les abeilles des souches, débarrassées de leur couvain, auraient pu aller à la récolte du nectar et en remplir le magasin. Au lieu de cela, le gain résultant d'apports plus copieux fit défaut, tandis que se produisait la perte résultant de la suspension temporaire de la ponte⁽¹⁾ et les colonies, par conséquent, arrivèrent à la flore d'automne moins peuplées et moins vigoureuses. Sans ce contre-temps, les souches auraient récolté davantage et auraient accru la somme des bénéfices obtenus par la méthode de l'essaimage.

Je rappellerai maintenant les autres avantages qu'offre encore le système de l'essaimage; ce sont: l'augmentation du nombre des colonies; les croisements de sang; le renouvellement facile des reines, etc. A cette dernière besogne, vous pourvoyez au moyen de nucléus (ruchettes) formés selon le procédé de M. Dadant, que vous avez quelque peu simplifié. Mais combien plus de temps et de travail cela ne demande-t-il pas? Tandis que l'essaimage artificiel Vignole est si facile et prompt, avec nos ruches à plafond mobile, qu'on pourrait bien l'appeler la photographie instantanée appliquée aux ruches.

Toujours à propos des ruches non opérées, vous me posez cette question: « Qu'est-ce que c'était donc que ces ruches puisqu'elles n'ont guère fait mieux que celles déplacées deux fois? » et vous répondez: « des ruches bien pauvres en butineuses en tous cas ».

(1) Nous ne pouvons traduire littéralement: « Invece si ebbe il *lucro cessante* di un più copioso bottino, ed il *danno emergente* della temporaria sospensione delle covate ».

Ayant déjà parlé de la vigueur exceptionnelle des ruches déplacées et des causes qui produisent cette vigueur, je puis me dispenser de répéter ce que j'ai dit pour répondre à la question. En revanche, j'irai au devant d'une objection qui pourrait être soulevée. On pourrait m'opposer que les ruchées les plus fortes ont été choisies pour l'essaimage, de sorte que les non opérées se sont trouvées parmi les plus faibles. Cette objection qui *a priori* paraît raisonnable et que je me suis faite une fois à moi-même tout le premier (*Apicoltore* 1881, p. 140), n'a pas, dans les conditions spéciales de la flore de ma contrée, la valeur qu'elle semble devoir mériter. Outre que parmi les familles non opérées il s'en trouve toujours des fortes, de même qu'il y en a de moins bonnes parmi celles employées à l'essaimage et que l'année dernière j'ai mis le plus grand soin à équilibrer les forces de toutes les colonies, je fais de nouveau observer qu'à Ornavasso on ne peut guère compter sur les récoltes printanières et estivales; que notre ressource est toujours la fleur tardive de la bruyère et qu'à ce moment, même les familles qui par aventure se seraient montrées en retard au printemps ou en été se trouvent avoir atteint le même développement que les autres. Du reste, qu'on fasse la déduction ou, comme on dit, la tare des conditions supposées moins favorables des ruchées non opérées, et la somme des rendements obtenus grâce au système d'essaimage Vignole sera toujours assez supérieure à ceux du système de prévention pour ne laisser aucun doute sur la supériorité du premier.

A la fin de votre note, vous faites mention du mode employé par M. Heddon pour prévenir les essaims secondaires et par lequel on arrive à réunir de nouveau dans l'essaim la presque totalité des butineuses tant de l'essaim que de la souche, obtenant ainsi un rendement qui n'est pas sensiblement *inférieur* à celui qu'aurait donné la famille non divisée. Je ferai observer que dans le procédé Heddon la permutation et le déplacement jouent aussi un rôle, mais sur une plus petite échelle, et que là est la raison de ce *rendement d'une infériorité peu sensible*. Dans l'essaimage Vignole on y a recours sur une plus grande échelle et c'est pour cela que le rendement obtenu par moi a toujours été *sensiblement supérieur*.

On a dit, répété et soutenu qu'une ruchée qui n'essaime pas récolte toujours plus à elle seule que la mère et son essaim ensemble. Cela peut être vrai (et je n'ai d'expérience personnelle ni pour l'admettre ni pour le nier, n'ayant pas eu souvent affaire avec l'essaimage naturel) s'il s'agit de l'essaimage naturel abandonné à lui-même; mais s'il s'agit de l'essaimage artificiel Vignole, je le conteste et le contesterai toujours hautement.

Les phénomènes très singuliers que présente le mode d'essaimage répété tiennent de l'incroyable et il faut vraiment les voir pour y ajouter foi. Je voudrais bien surtout que ceux des lecteurs de la *Revue* qui habitent des régions jouissant aussi d'une flore tardive en fassent l'expérience. Je n'ose pas affirmer que la méthode réussisse aussi à Nyon, où il paraît qu'il n'y a qu'une flore estivale hâtive. Toutefois, si j'y étais je voudrais faire un essai, non sans espérance d'un bon succès, ayant vu celui qu'a obtenu notre ami et collègue l'ingénieur Beldi, à Biandrate, près Novare, où, passé le mois de mai, il n'y a plus d'autre floraison nectarifère qui en vaille la peine. Les expériences faites par lui et par moi ont éveillé en nous un véritable enthousiasme pour la méthode Vignole, enthousiasme que les *Gouttes d'eau* répétées de M. Dadant n'ont pas réussi à diminuer.

Ornavasso, 20 mars 1888.

Dr J. BIANCHETTI.

Note de la Rédaction. — Désireux de savoir dans quelle mesure nos méthodes pouvaient convenir dans la région d'Ornavasso, à flore tardive et, à ce qu'assure notre collègue, peu abondante, nous avons demandé au Dr Bianchetti d'en faire l'essai. Voici ce que nous écrivions en racontant notre visite à son rucher (*Revue* 1885, p. 209): « Le Dr B. m'a cependant promis, pour m'être agréable, de conduire quelques-unes de ses colonies selon le principe qui me guide à Nyon, c'est à dire *en poussant au développement des populations à l'approche des miellées* et en empêchant l'essaimage par l'agrandissement de l'espace accordé aux abeilles, au moyen de rayons ajoutés successivement. Le résultat ne manquera pas d'être intéressant et instructif.

Le bon docteur nous avait même laissé espérer un rapport sur les résultats obtenus. Au lieu de cela, qu'avons-nous reçu? Une glorification de la méthode Vignole en deux chapitres, dans lesquels, pour faire ressortir les mérites de l'essaimage anticipé, le rendement des ruches traitées à la Vignole est opposé à des ruches *non opérées* qui sont censées avoir été conduites comme nous enseignons de le faire, parce qu'on les a tout simplement empêchées d'essaimer. Nous avons protesté et continuons à protester, car nos méthodes sont basées avant tout sur le développement des populations et la simple opération du *doublément*, entreprise et menée à bien par notre collègue, suffirait à démontrer que ses ruches ne sont pas populeuses. Mais nous les avons vues ces ruches et M. Cowan, qui les a vues aussi à deux reprises, a eu comme nous l'impression que leur développement était insuffisant; c'est même pour cela qu'en 1886 il a conseillé l'essai du doublement.

Cette opération du doublement a montré aussi qu'une ruche rendue forte artificiellement par un subside de couvain mûr aux approches de la miellée a rendu là-bas plus de trois fois ce qu'ont donné les ruches laissées à elles-

mêmes; c'est déjà un point acquis, mais il aurait également été utile de savoir si, sans réunion ni doublement, et simplement en favorisant le développement complet des colonies, comme on le fait ailleurs, on peut, à Ornavasso, les amener à un degré de force suffisant pour qu'elles récoltent ces k. 29.20, au lieu des k. 9.47 qu'elles donnent n'étant pas poussées. Nous croyons toujours que cela est possible, et alors c'est nous qui aurions raison et il faudrait rayer Ornavasso de la liste des localités défavorables, car les ruchées traitées par la méthode des fortes populations donneraient un joli rendement, soit 208% de plus que les *non opérées*, tandis que la méthode Vignole ne donne, d'après les tableaux fournis, que 50% de plus.

Quelle que soit l'époque de la principale floraison, la préparation d'une ruchée se fait dans les six semaines qui précèdent, et puisque là-bas cette époque est tardive, la préparation, loin de présenter plus de danger que chez nous, en présente moins.

La question de savoir quelles sont les meilleures méthodes à adopter dans les contrées à récoltes faibles et prolongées, ou tardives, est encore ouverte et nous préoccupe depuis longtemps. Nous avons demandé à bien des reprises, à ceux de nos correspondants situés dans des régions de ce genre, des renseignements et des expériences, mais les expérimentateurs sont rares et, surtout, chacun suit son idée et ne veut pas en démordre. Que les gens placés comme le Dr Bianchetti essaient de la méthode Vignole, s'ils ne veulent pas tenter d'obtenir le plein développement de leurs colonies.

Nous avons fait l'essai de la méthode en question il y a une dizaine d'années, pas il est vrai sur l'échelle du Dr Bianchetti et sans avoir pris des notes qui nous permettent d'opposer des chiffres aux siens. Si nous nous sommes laissé décourager, c'est pour plusieurs raisons: 1° notre unique miellée est généralement très courte, de sorte qu'en divisant nos colonies nous nuisons à la récolte qui va avoir lieu, sans recevoir plus tard la compensation résultant, assure-t-on du moins, de l'opération de l'essaimage, c'est à dire que nous obtenons des abeilles en place de miel; 2° la quinzaine qui précède l'époque des essaims naturels est fréquemment ici une période de mauvais temps et le moment propice pour commencer les opérations est difficile à déterminer et à saisir; 3° nos ruches sont lourdes; 4° il faut avoir beaucoup d'espace pour les déplacements et un matériel de ruches en double; 5° il y a beaucoup de réunions à faire si l'on ne veut pas augmenter indéfiniment son rucher.

Enfin, en nous efforçant d'appliquer de mieux en mieux la méthode des grandes ruches et des fortes populations, qui est plus simple, à notre avis, et donne moins d'embarras, nous avons vu le rendement de nos ruches progresser constamment depuis dix ans et, comme le Dr Bianchetti, nous nous en tenons à ce qui nous a réussi. Les apiculteurs qui se trouvent bien de suivre les enseignements de la *Revue* feront probablement comme nous, mais que ceux qui n'ont pas encore trouvé leur voie essaient de l'essaimage

anticipé. Les causes qui, à tort ou à raison, nous ont fait laisser de côté cette méthode n'existent peut-être pas pour eux. Nous ne sommes point exclusif et ne fuyons pas les critiques; la peine que nous avons prise de déchiffrer, de traduire nous-même et de publier un long manuscrit contenant bien des appréciations que nous ne partageons pas, en est une preuve suffisante. Mais comme c'est en supprimant la plaie de l'essaimage et en obtenant de grandes familles qu'on est parvenu, en Suisse entre autres, à quintupler au moins la production du pays, nous sommes justifié de mettre nos lecteurs en garde contre des pratiques adaptées surtout à la culture des ruches en paille et tendant à faire retomber l'apiculture dans les anciens errements.

Le plaidoyer de notre vénéré collègue renferme bien quelques déductions qui demanderaient à être redressées, mais cela exigerait certains développements et pour ne pas allonger davantage nous nous en rapporterons au lecteur.



SUPÉRIORITÉ DE L'ABEILLE COMMUNE

sur la chypriote croisée italienne pour la première ponte du printemps.

J'ai 24 ruches, dont 12 sont peuplées d'abeilles du pays et 12 de croisées chypriotes italiennes dont les reines sont les filles d'une chypriote fécondée par un mâle italien, que j'ai reçue de M. Maurice Bellot, de Chaource, en 1886. Mon cadre, qui mesure dans œuvre 32 × 30 cm., est le même pour toutes les ruches. Les colonies, placées indistinctement les unes à côté des autres dans un rucher couvert, également calfeutrées et approvisionnées, n'avaient pas de différence pour la population lors de la mise en hivernage en octobre. Les unes et les autres ont été retrouvées en parfait état, à l'exception toutefois d'une ou deux ruchées de chypriotes dans lesquelles j'ai remarqué quelques légères traces de diarrhée.

Voici maintenant ce que j'ai dû constater dans ma première visite fin mars et commencement d'avril :

Les colonies de race commune avaient toutes un ou deux rayons de plus de couvain que les autres; et je n'ai pas remarqué, ce qu'on pourrait supposer, que le couvain de ces dernières, chaque rayon considéré séparément, fût plus étendu et plus compacte. Les plus fortes en couvain parmi les communes en avaient sur quatre rayons, et il n'y en avait pas une qui en eût sur moins de trois. La plus riche des jaunes, une seule, remarquez bien, avait trois rayons de couvain et les plus faibles, un seul, bien qu'ayant relativement beaucoup d'abeilles.

Autre chose à noter: les reines de race étrangère, élevées au fort de la miellée, sont toutes de 1887, tandis que les autres sont pour la plupart de 1886.

Quelle serait donc la cause de cette infériorité si marquante, dans ma région (altitude 1400 mètres), de la chypriote-italienne pour la précocité dans la production du couvain à l'ouverture du printemps, sinon probablement que cette abeille n'est pas faite pour la montagne et qu'elle attend, pour sortir de son repos hivernal et se remettre au travail, une température plus douce que l'abeille des Alpes ou indigène.

Il reste à voir comment les colonies se comporteront d'ici à l'époque de la principale miellée, qui n'a lieu chez moi que dans la seconde quinzaine de juin et la première de juillet. Je saurai alors laquelle des deux races sera la plus populeuse et la plus productive. Puissé-je être trompé en bien à l'égard de mes *jaunes*, que j'estime davantage pour la couleur que pour le caractère et dont j'avais d'abord résolu de peupler mon rucher.

L'année 1887 a été excellente pour moi: 27 kil. de rendement moyen non compris 18 à 20 kil. de provisions que j'ai laissés pour l'hivernage. C'est beaucoup pour la contrée que j'habite, et c'est aussi fort encourageant pour un apiculteur dont l'expérience ne date que de quatre ans.

La reconnaissance me fait un devoir d'ajouter que si j'ai obtenu un si beau résultat, c'est grâce aux excellentes instructions de la *Revue*, qui est devenue mon journal favori et que je lis toujours avec le plus grand intérêt.

Bagnes (Valais), le 15 avril 1888.

LOUIS GAILLAND.

TRAITEMENT DES VERRUES PAR LE MIEL

D'après l'indication de M. Woiblet (*Revue* 1887, p. 193), j'ai essayé efficacement du miel comme moyen de faire passer les verrues. Un enfant avait les mains couvertes de ces excroissances si désagréables à la vue et au toucher. Quoique le remède ait été fait d'une manière plus ou moins régulière, en quelques semaines elles ont disparu complètement.

Le traitement n'est pas compliqué: le soir on se frotte les mains avec du miel, puis on met des gants. Ce n'est pas si coûteux que les drogues plus ou moins dangereuses employées jusqu'à ce jour.

Genève, 6 avril 1888.

M. DESQUARTIERS.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

(Suite, voir Mars.)

La Section de la Broye s'est constituée dans l'assemblée qui eut lieu à Moudon, le 5 décembre 1886, par 37 membres, qui nommèrent un Comité provisoire chargé d'élaborer un règlement. Dans la séance du 31 janvier

1887, le règlement fut discuté et adopté, et le Comité définitif nommé pour trois ans. Une seconde séance eut lieu le 3 avril, afin de s'entendre au sujet de la réception à faire à la Société Romande, dont l'assemblée a eu lieu à Moudon, le 19 avril suivant. Dans cette même séance, la question: *Y a-t-il avantage à supprimer l'essaimage au point de vue du rendement en miel des ruchées* a fait l'objet d'une intéressante et assez longue discussion.

Nous avons eu en outre deux conférences, la première le 2 octobre 1887, donnée par M. Piccard, secrétaire de la Section de Lausanne. Le sujet: *Histoire naturelle des abeilles*, traité supérieurement, nous a permis d'être initiés en quelques instants à la conformation de l'abeille et aux fonctions de ses divers organes; la planche représentant les abeilles et leurs diverses parties et qui a servi aux démonstrations, a été acquise par la section après la conférence. La deuxième conférence donnée (un peu tard) par M. Mottaz sur *les conditions pour un bon hivernage des abeilles* a bien intéressé les nombreux auditeurs, dont beaucoup sont des novices qui n'ont pas encore acquis toute la pratique désirable. Elle a lieu le 13 novembre 1887.

En résumé notre petite société a eu un bon commencement, les séances ont été très fréquentées malgré les distances souvent assez grandes pour plusieurs de ses membres. Les discussions sur de nombreuses questions concernant l'apiculture ont été très nourries, ce qui nous montre que tous les sociétaires sont fort désireux de s'instruire et disposés à instruire les autres par leurs observations et leurs expériences.

La Section compte aujourd'hui 58 adhérents, dont 28 sont membres de la Société Romande.

Pour le Président empêché,

L. MOTTAZ.

Section de l'Orbe. — Le 5 mars 1887 se réunissaient à l'Hôtel de Ville d'Orbe, trente et quelques apiculteurs, dans le but de fonder une Section de la Société romande. Un projet de statuts, présenté par une commission, est discuté article par article, puis adopté avec quelques modifications. La Section sera dirigée par un Comité de cinq membres; M. Morel, jardinier à Valeyres, est nommé président. Vingt-neuf personnes paient la finance d'entrée et déclarent adhérer aux statuts. Dès lors il a été admis 20 nouveaux sociétaires.

Le 23 avril, la nouvelle section tenait sa réunion ordinaire du printemps dans un local mis gracieusement à sa disposition par M. Barbey, à Valeyres sous Rances. Deux questions intéressantes ont été exposées; la première par M. Morel, président: *Des différents modèles de ruches, leurs avantages et leurs inconvénients.* — Deux ruches, meublées de leurs rayons, système Dadant et Layens, étaient exposées et ont été fort examinées par les apiculteurs propriétaires de ruches en paille.

La seconde question, traitée par M. Jaquet, de Vallorbes, était celle-ci: *Du transport des ruches à la montagne.* M. Jaquet, qui est un praticien consommé, a donné d'excellentes directions sur les précautions à prendre lors de l'opération toujours délicate d'un déplacement des ruches.

Une visite aux ruchées magnifiques de M. Barbey a clos cette intéressante réunion.

Dans sa réunion d'automne, tenue le 6 octobre 1887, la Section a eu le plaisir d'entendre M. Bertrand, qui a bien voulu se charger d'une conférence sur *l'hivernage des ruches*. Cette intéressante question a été traitée sous toutes ses faces et nous ne doutons pas que les membres de notre Section aient mis à profit immédiatement les bonnes directions qui leur ont été données.

Par l'organe de M. Morel, un membre de la Section fait savoir qu'il met à la disposition du Comité un prix annuel de 50 francs à répartir au groupe d'apiculteurs de la commune qui produira le plus de miel proportionnellement à sa population. Ce don généreux est accepté avec reconnaissance.

Pendant l'hiver écoulé, les sociétaires des différentes localités faisant partie de la Section se sont occupés de quelques points de détail mis à l'étude par le Comité et entre autres de l'impression d'étiquettes à mettre sur les flacons à miel; un modèle est adopté et quelques milliers de celles-ci seront mises à la disposition des apiculteurs.

A son ordre du jour de la réunion du printemps 1888 se trouve un *entretien sur le contenu d'une ruche et la visite du printemps*. — *Fondation d'un musée et d'une bibliothèque*, etc.

Le Secrétaire, CH. FAVRE.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

R. Denis. Vendhuile (Aisne). — L'année 1887 a été assez bonne; j'ai récolté 28 k. de miel en moyenne par ruche. Plusieurs de mes voisins ont encore plus récolté que moi.

Fr. Isace. Moulins (Allier). — Vous apprendrez avec plaisir qu'à un concours qui vient d'avoir lieu à Moulins, notre exposition d'apiculture a obtenu un Grand Diplôme d'Honneur décerné par la Société des Agriculteurs de France.

Dunant. Chatelaine (Genève). — Je vous ai parlé du développement tardif de nos colonies en 1887 (dû en partie à des transvasements faits l'année précédente de ruches en paille dont l'âge des reines nous était inconnu). Je fais exception pour deux possédant des reines sœurs, issues d'une Italienne pure reçue de chez feu M. Mona.

Une de ces colonies occupait fin mai les 21 cadres (Layens) dont se compose la ruche. Je lui enlevai à différentes reprises trois cadres de couvain, dont un chargé d'abeilles, comptant l'empêcher d'essaimer, mais je n'y réussis point. Elle donna un premier essaim de 2 k. J'enlevai immédiatement tous les alvéoles royaux sauf un, mais (en avais-je oublié un ou y avait-il déjà une reine éclosée?) quatre jours après elle donna un second essaim de 3 k. et resta très suffisamment peuplée. J'ai eu de cette ruche et de ses essaims environ 26 k. de miel.

L'autre qui n'a pas essaimé et occupait les 21 cadres, a produit au moins 40 k.

En automne je n'ai point eu de nourrissage complémentaire à faire et je crois avoir laissé à toutes d'abondantes provisions. Tous nos rayons, bâtis sur cire gaufrée, sont très beaux.

Froissard. Annecy (Hte-Savoie), 10 février. — Ma récolte de 1887 a été magnifique: 826 k. produits en moins de trois semaines par 15 ruchées de Layens, sans compter 200 k. laissés à mes colonies. Ce résultat m'a permis de prêcher la bonne parole au Palais de l'Industrie, à Paris. J'avais emporté de jolis spécimens, mais le long trajet qu'ils ont eu à subir les a très éprouvés. (1)

Je me conforme fidèlement à vos leçons quant à la tenue de mon rucher, mais à tort ou à raison je suis impitoyable sur un point: je fais une récolte unique, dit de *grande miellée*, seul moyen, à mon sens, d'obtenir un miel de qualité réellement parfaite.

Si, comme producteur, je suis satisfait de mon voyage, je le suis non moins comme vulgarisateur; j'ai pu constater, en effet, les progrès qu'a faits ces dernières années l'apiculture française. Nous finirons par vous rattraper et, prenez garde, nous allons peut-être vous dépasser?.... Vous n'en serez point jaloux, car ce sera surtout à vous que nous le devrons..... et puis nous n'en sommes pas encore là.

Woiblet. Sauges (Neuchâtel), 11 février. — L'hiver chez moi est impitoyable pour les abeilles: aucune sortie complète depuis le 25 novembre. C'est une réclusion prolongée qui pourrait nous préparer quelques surprises désagréables.

D^r Julliard. Châtillon de M. (Ain), 11 février. — Malgré la neige et le froid excessif (le thermomètre s'est maintenu assez longtemps à — 22° C pendant la nuit) les abeilles semblent avoir très bien passé l'hiver. Depuis le 1^{er} janvier elles ont eu à plusieurs reprises l'occasion de faire une sortie.

F. Borgeaud. Bournens (Vaud), 15 février. — Mes abeilles ont fait jusqu'à ce jour deux sorties, le 6 et le 10 courant.

L'apiculture fait de grands progrès dans notre contrée. Beaucoup de personnes, voyant les magnifiques résultats que M. Diday et moi avons obtenus, se décident à adopter la ruche Dadant. Mon collègue de Sullens va transformer toutes ses ruches. Ce sont aussi les nombreuses déceptions des fixistes au printemps passé qui les engagent à adopter le mobilisme; aussi M. Diday peut-il à peine suffire aux nombreuses commandes de ruches.

C. Castaigne. Enghien (Belgique), 19 février. — Nous avons eu une abondante récolte en 1887, malheureusement le miel se vend à un prix dérisoire, 1 fr. et moins le kilog. Je suis de plus en plus satisfait de mes ruches en bois à cadres. Mes abeilles ont jusqu'ici très bien hiverné grâce aux parois doubles bourrées d'étoupes de lin et aux plaques de sucre, que je fais d'après la formule Cowan.

C. Vielle-Schilt. Chaux-de-Fonds (Neuchâtel), 24 février. — Les abeilles ont fait une forte sortie le 13 courant, comme si elles prévoyaient un retour d'hiver, car nous avons encore plus de 70 cm. de neige avec des froids de 14 à 19° C pendant la nuit.

(1) Notre collègue a néanmoins remporté une médaille d'argent accompagnée d'éloges.
Réd.

J. H. Kuntz. Hohwald (Alsace), 24 février. — C'est bien vous qui, lors de votre visite ici et par vos articles, m'avez donné l'idée d'essayer des grandes ruches (voir *Revue* de janvier, p. 12). Avec une récolte comme en 1884, on pourrait certainement arriver ici à remplir des ruches de 180 litres, avec 150 k. de miel.

Marguin. Echallon (Ain), 26 février. — Les abeilles ne sont pas sorties depuis les 8, 9 et 10 janvier et les ruches sont complètement ensevelies sous la neige. Il est à craindre que cette longue réclusion n'amène la diarrhée.

E. Jaquet. Vallorbes (Vaud), février. — Sorties des abeilles les 8 et 9 janvier. Malgré les tuiles, le soleil avait attiré les abeilles et pour qu'elles puissent rentrer j'ai dû démasquer les entrées. Il s'en est perdu quelques vieilles sur la neige. Nouvelle belle sortie le 26 janvier par + 9° C à l'ombre.

A la fin de décembre, dans quelques ruches, la glace sur le plateau à l'entrée avait jusqu'à 8 mm. d'épaisseur. Elle a cependant fondu le premier jour de doux, le 4 janvier, ce qui prouve que les abeilles donnaient encore de la chaleur dans la ruche.

F.-J. Bédé. Mouroux (Seine-et-Marne). — La ruche de mon système m'a produit en moyenne 22 k. de miel en rayons dans le grenier et 38 k. de miel extrait du nid. Je n'admets plus que deux sortes de ruches : 1° La grande ruche à cadres avec grenier pour miel en rayon. 2° Pour ceux qui ne veulent pas de frais, j'admets encore la grande ruche en paille et à calotte, du diamètre de 39 cm. au moins, mais le profit est bien moins grand. Je préfère dépenser un capital plus grand pour obtenir sûrement des intérêts beaucoup plus rémunérateurs (ma ruche coûte 28 fr.).

Par un agrandissement successif, je n'ai pas eu un seul essaim.

Le 23 septembre dernier, j'ai constaté dans une de mes ruches B. D. la présence de 13 alvéoles royaux, dont 8 venaient d'être ouverts; une reine sortit de sa prison sous mes yeux. Il y avait encore passablement de bourdons pour féconder la nouvelle reine. Les abeilles ont donc l'instinct de remplacer leur vieille reine, même en dehors de l'essaimage.

Frère Emile. Contamine sur Arve (Savoie). — Grâce à l'application des principes que vous développez, j'ai obtenu un résultat qui quoique modeste encore est déjà bien satisfaisant, c'est à dire une moyenne de 37 k. de miel par ruche.

G. B. (Saône-et-Loire). — Voici, pour reconnaître la cire gaufrée en vraie cire de la cire fraudée, un moyen très simple et à la portée de tout le monde : Chauffer de l'eau entre 50 et 60° et y plonger pendant cinq minutes un petit morceau de la cire à essayer et un morceau de cire pure. Au bout de cinq minutes on peut encore facilement saisir et retirer la cire pure et si le morceau qu'on veut éprouver est frelaté, il est devenu si mou qu'on ne peut le sortir du bain. Les matières employées pour frauder la cire : cérésine, paraffine, etc., ayant un degré de fusion bien moins élevé, rendent la cire à laquelle elles sont additionnées bien plus fusible.

J'ai trouvé dernièrement un bon campagnard qui pratique depuis long-

temps le nourrissage stimulant sans s'en douter. A partir de février, toutes les fois que le temps est beau et que les abeilles sortent, il présente un peu de miel à toutes ses ruches. Il attribue à ce procédé, et selon moi il a raison, la prospérité de son rucher. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce rucher, comme essaims et récolte de miel, dépasse de beaucoup tous les voisins.

Récolte passable. Les sarrasins ont peu donné, mais les trèfles ont fourni aux abeilles un butin assez considérable, aussi notre miel est bien meilleur que d'habitude.

Vauthier. Alberschweiler (Lorraine). — Six ruches m'ont produit 225 k., plus de bonnes provisions pour leur hivernage. Quatre étaient des paniers sous lesquels j'ai mis des caisses à cadres dès le commencement de juin; dans chaque caisse cinq des cadres étaient garnis de cire gaufrée.

F. Guilloton. Aubigny (Vendée). — Au printemps de 1887, j'ai eu grand peine à sauver mes 70 ruches, dont 18 à 20 essaims. Le printemps moderne, toujours trompeur, m'avait d'abord permis d'élever des reines et de faire des ruchettes qui sont devenues de bonnes colonies (méthode Cowan); puis le beau temps s'est retiré et j'ai vu le moment où tout allait périr de faim. Il a fallu distribuer des centaines de livres de sucre. Toutefois, pendant que toutes les abeilles périssaient autour de moi (au 1^{er} juillet il n'y avait plus une goutte de miel dans les souches et les essaims), je n'en ai perdu aucune. Puis la réaction est venue et la dernière quinzaine de juillet a tout réparé. Mon rucher a fait plus de 3500 livres de miel. Ce serait une belle récolte si je n'étais obligé d'en laisser une très grande partie aux abeilles, puisqu'il faut lutter chaque année contre des hivers interminables.

Dupont, Marcel. Troyes (Aube). — La ruche à cadres se répand de plus en plus en France et en particulier dans mon département. La production du miel a été abondante en 1887 et mes collègues mobilistes ont fait de telles récoltes que quelques-uns furent embarrassés pour placer leurs produits.

J. Bridoux. Cornimont (Belgique). — J'étais dans l'erreur en contestant qu'il y eût des sphinx atropos en Belgique, comme vous l'avez dit. En septembre dernier, j'en ai trouvé un mort devant une ruche.

Je suis très content de l'appareil Guazzoni, avec lequel je fabrique économiquement d'excellentes feuilles gaufrées en cire pure.

L. Sauvage. Corbie (Somme). — L'année 1887 a été bonne chez moi, quoique la seconde récolte ait été nulle par suite de la sécheresse. La moyenne est de 22 k. sur 40 ruches, compris les non-valeurs. Une seule ruche m'a donné 63 k., dont 36 dans les boîtes de surplus; capacité portée à 120 litres. Des cadres du corps de ruche pesaient 4 1/2 et 5 k. Dans les boîtes, des petits cadres ont atteint 8 cm. d'épaisseur, les abeilles laissant sans y toucher les cadres intercalés entre les construits.

Il est entendu que les chiffres ci-dessus ont trait au miel prélevé et que les ruches avaient conservé de fortes provisions pour l'hiver.

F. Borgeaud. Bournens (Vaud). — J'ai récolté en 1887, avec 3 Dadant et 1 Layens, 155 k. de miel tant extrait qu'en sections; comme débutant j'en suis très fier et cela m'engage à augmenter mon rucher.

X. (Fribourg). — J'ai eu la loque ces deux dernières années. J'ai appliqué le remède Hilbert (acide salicylique) et toutes mes ruches étaient indemnes en juillet dernier.

J'ai récolté plus de cinq quintaux (5 q. = 250 k., Réd.) de miel extrait dans 10 ruches seulement. Une Layens m'a donné plus de 55 k. Un de mes élèves a récolté plus de 6 quintaux sur 10 colonies.

L. Chevalier. Pont de Beauvoisin (Isère). — Quoique ma contrée soit médiocrement mellifère, mon rendement avec des Layens a été en 1887 d'environ 25 k. par ruche.

El.-E. Jay. Neuvy-Sautour (Yonne). — La récolte de 1887 a été nulle; j'ai été obligé de nourrir. Les abeilles n'ont construit que quelques décimètres de rayons sur cire gaufrée.

Dherse. Longueval (Aisne). — J'ai fait en 1887 avec 8 ruches, dont 2 Layens et 6 de mes ruches primitives à hausses, 300 k. d'excellent miel. En outre j'ai eu 9 magnifiques essaims, dont l'un m'a donné 20 k. de miel, après avoir bâti 12 rayons à couvain et 12 de hausses sur feuilles.

C'est pour moi la preuve irréfutable de la supériorité des croisées carnioliennes sur les abeilles communes. Car j'ai oublié de vous dire que j'ai fait venir, il y a quatre ans, d'un éleveur de la Carniole, Anton Zumer, un essaim dont j'ai élevé des mères. J'ai aujourd'hui 17 ruches bien peuplées, garnies de ces belles abeilles qui, malgré leur croisement, ont gardé presque entièrement leur marque originelle. Les Carnioliennes savent donc donner miel et essaims. Si, au lieu de mes petites ruches, je n'avais eu que des Layens ou des Dadant, j'aurais fait une récolte monstre.

Mes deux Layens ont essaimé, mais les bâtisses n'étaient pas complètes, il n'y a donc pas lieu de conclure. Je vais continuer mes observations avec des Dadant que je fais venir de Suisse.

P. Legros. Bayonne. — J'ai une 50^e de ruches, dont 48 en deux ruchers: l'un sur ma terrasse au centre de la ville, l'autre à un kilomètre des fortifications dans la campagne, et c'est celui situé sur ma terrasse, exposé à tous les vents, au grand soleil, qui me donne toujours le plus de miel, et je le conserve, bien que les essaims soient presque toujours perdus.

Il résulte de mes observations que la ruche Dadant est ce qu'il y a de plus favorable et de meilleur. Malheureusement, comme celle de M. de Layens, très bonne aussi, elle coûte cher. J'ai beaucoup de ruches Drory-Jarrié que j'ai portées de 10 à 18 cadres, avec entrée au centre d'un des grands côtés. Elles se divisent en 4 parties: plateau, corps de ruche, couvercle et grenier avec sections ou demi-cadres. Cadre 27 cm. de long, 34 de haut. C'est avec la Drory que j'ai débuté il y a dix ans et si je me suis permis de la modifier, c'est qu'elle était beaucoup trop petite pour les bonnes années. Elle me coûte 8 francs.

J'extrais très facilement le miel de bruyère avec mes cadres, en observant de ne point le laisser séjourner dans les ruches. Ce miel granule néanmoins parfaitement.

J'ai fait de l'hydromel, de l'eau-de-vie et du vinaigre et suis fort heureux de mes résultats. (1)

A. Pont. Chamoson (Valais). — L'année 1887 a donné dans notre commune une récolte aussi forte que 1885. Les essaims de fin mai ont complètement rempli leurs ruches (Dadant). Nous avons beaucoup d'arbres fruitiers et nos prairies naturelles se composent en bonne partie d'esparcette. Puis, lorsque les fleurs disparaissent ici, les abeilles n'ont que 3 kilomètres au plus à franchir pour se rendre sur les riches pâturages de la rive gauche du Rhône où la végétation est plus tardive.

Legrand. Ste-Croix (Ariège). — Récolte moyenne en 1887, printemps peu favorable. Le miel récolté en juillet était blanc et très parfumé; celui d'octobre foncé et presque aussi parfumé. Par ces temps froids et neigeux (10 mars), les abeilles font de rares sorties et toutes ne rentrent pas, car elles sont saisies par le vent froid.

E. Vitu. Jeuxsey (Vosges), 10 mars. — Jusqu'à présent les abeilles ont très bien supporté l'hiver long et rigoureux que nous avons eu. Avant-hier, à un moment de soleil, elles ont fait une sortie.

J. Lacroix. Musinans (Ain), 16 mars. — Mon rucher est à 425 m. d'altitude; le Credo, qui nous domine, s'élève à 1620 m. Là seulement et à partir de 1200 m., existe la grande gentiane (*G. lutea*), dont la racine distillée donne une eau-de-vie à goût *sui generis* bien connue. Hé bien, le cadre supérieur d'une ruche a donné un rayon plein d'un miel dont le goût est absolument gentiané. Ce cadre a dû être rempli en juillet, alors que la floraison de la région basse était finie ou très appauvrie. Vous voyez que nos vaillantes petites bêtes ne doivent rien à nos alpinistes les plus hardis.

Ce miel n'a rien de désagréable au palais et qui sait? peut-être a-t-il une vertu médicale à étudier, puisque la racine de gentiane en a une reconnue.

L. Dagat. Bons (Hte-Savoie), 18 mars. — Je viens de déménager mon rucher d'une extrémité du village à l'autre; la distance est d'environ 400 m. Il y a un fort groupe de maisons entre les deux stations. J'avais projeté de faire ce déplacement avant la première sortie des abeilles; malheureusement une belle journée à température douce est survenue quand la terre était encore couverte de 30 cm. de neige. J'avais nettoyé la terre complètement devant les ruches. Malgré les tuiles appuyées contre les guichets toutes mes colonies ont fait une sortie générale. Un certain nombre d'abeilles sont allées mourir dans la neige derrière les ruches. Les jours suivants, nouvelle sortie. Malgré cela il fallait déloger, ce qui a eu lieu ces jours derniers, aussitôt après le dégel.

J'avais bien peur de voir une partie de mes populations retourner se perdre à leur ancienne place; mais jusqu'ici, heureusement, je les ai observées à toutes leurs sorties sans en apercevoir aucune qui se dirigeât ou arrivât à l'ancien rucher. Avant le transport, j'avais toujours laissé les tuiles devant les guichets; à la nouvelle place je les ai ôtées, ce qui a obligé les abeilles

(1) Notre collègue a obtenu une médaille d'argent au dernier Concours de Paris, Réd.

à s'orienter de nouveau. Je crois donc en définitive que tout se passera bien et que toutes mes bêtes retrouveront leur logement.

Dans leurs premières sorties, les abeilles s'éloignent peu de leur habitation et, l'enlèvement des tuiles aidant, un déplacement à 400 m. aurait suffi à dépayser celles de notre collègue.

E. Cuénet. Brent (Vaud), 19 mars. — Malgré le long et froid hiver, mes 10 ruchées sont en pleine vitalité; j'ai 9 Italiennes ou croisées et une seule de la race commune.

U. Borel. P. P. Couvet (Neuchâtel), 20 mars. — Les Carnioliennes se sont très mal hivernées; de toutes parts j'entends dire qu'elles ont péri. J'ai aussi de la mortalité chez moi et ce sont les Italiennes pures qui paraissent les plus vigoureuses.

Le Val-de-Travers est un district excessivement froid; néanmoins cette infériorité des Carnioliennes au point de vue de l'hivernage a lieu de nous étonner, car cette race est généralement considérée comme très rustique. Les apiculteurs du Val-de-Travers sont en majorité des débutants et nous regrettons de les voir faire l'essai des races étrangères avant d'avoir terminé leur apprentissage.

Soway. Bulle (Fribourg), 21 mars. — J'ai commencé aujourd'hui la visite de mes ruches et ai été étonné du peu de vivres consommé par les abeilles pendant ce long et rigoureux hiver.

Jacot, notaire. Colombier (Neuchâtel), 24 mars. — L'expérience de ces deux dernières années me prouve que toutes les espèces d'abeilles peuvent hiverner ici (altitude 450 mètres) dans d'excellentes conditions; j'en excepte cependant les Palestiniennes, dont la mère est de provenance directe. Une ruche de cette espèce a été envahie par la diarrhée dès le commencement de l'hiver et a succombé, malgré de bonnes et fortes provisions de miel, dans le courant de février. Il serait utile de trouver contre cette maladie un traitement qu'on puisse appliquer pendant la saison rigoureuse. Quant aux colonies palestiniennes dont les reines sont nées ici, elles ont admirablement hiverné.

Je ne puis accepter pour moi seul l'éloge que vous avez fait (*Revue* 1887, pages 235 et 268) des colonies que j'ai envoyées à l'Exposition de Neuchâtel et pour lesquelles j'ai obtenu une médaille d'argent, la seule qui ait été accordée dans la catégorie des abeilles. Les Chypriotes, les Syriennes et les Palestiniennes provenaient de M. Maurice Bellot, à Chaource (Aube), et la colonie italienne de M. P. Ruffy, à Taverne (Tessin), dont la réputation comme fournisseurs consciencieux est parfaitement établie. L'honneur de ma récompense revient certainement à ces deux messieurs.

M. Bellot. Chaource (Aube), 25 mars. — Je ne me souviens pas d'avoir vu un printemps aussi en retard, car il n'y a ici aucune fleur. Malgré la longueur excessive de l'hiver, la consommation n'a pas été bien forte et les ruches ne se sont pas beaucoup dépeuplées.

Fin janvier, j'ai vu du couvain dans plusieurs ruches sur trois rayons.

J'observe quelques colonies dont les reines, changées en octobre, ont pondu tout l'hiver. Vont-elles se reposer maintenant? Les populations sont très fortes.

C. Regnier. Sarrelouis (Prusse Rhénane), 29 mars. — J'ai fait une première inspection de mes ruches et j'ai perdu le n° 30 de mes ruches Dadant, un faible nucléus hiverné sur trois cadres. Je présume que le froid excessif l'a fait périr; les rayons contenaient encore quelques livres de miel.

GLANURES

Les fourmis dans le rucher. — Les personnes qui s'occupent d'apiculture savent combien il est difficile d'empêcher les fourmis de s'introduire et de commettre des dégâts dans les ruchers.

Un moyen qui, jusqu'à présent, a bien réussi, consiste dans le lavage des planches sur lesquelles sont posées les ruches, avec de l'eau phéniquée. Cette odeur, qui fait fuir les fourmis, ne paraît pas être préjudiciable aux abeilles. Il est prudent de détruire les fourmilières dans le voisinage des ruchers, en les arrosant d'eau bouillante.

On a aussi recommandé des aspersions d'eau tenant du camphre en suspension, mais nous n'avons pas eu l'occasion de l'employer, ayant toujours été satisfait du premier procédé indiqué. *(Science pratique.)*

AUX CORRESPONDANTS

18. J.-E. C., Meslières. Il n'est que trop avéré que les abeilles récoltent du miel de pucerons, bien que tous les miellats ne soient pas le produit de ces insectes. Mais les substances sucrées émises par les pucerons (Aphidiens) ne sont pas à proprement parler des déjections, dans le sens qu'on donne généralement à ce mot; c'est à dire qu'elles sortent du corps de l'insecte par des organes spéciaux situés de chaque côté de l'abdomen et non à son extrémité, des sortes de conduits se prolongeant plus ou moins à l'extérieur, selon les genres, et qui ne sont pas la continuation de l'intestin. Plusieurs auteurs tiennent ces organes pour des stigmates prolongés, c'est à dire qu'ils feraient, selon eux, partie du système respiratoire. Le miellat des pucerons est donc la sève des plantes, qui a subi une légère modification en passant par leur organisme, un peu comme le miel des abeilles (si ce n'est pas profaner que de hasarder cette comparaison), et ce n'est pas une matière fécale. Les aphidiens sont des insectes ailés qui ont, aussi bien que les abeilles, le droit de faire du miel pour nourrir leurs petits, comme plusieurs le pensent, ou pour telle autre fin qui n'a pas encore été définie.

19. de G., Zédrevaux. Ce que M. Webster entend par *ammonia* est du carbonate d'ammoniaque, substance analogue d'aspect à du sucre raffiné; votre pharmacien vous en fournira. La grosseur du morceau à mettre dans le fumigateur Webster n'avait pas été spécifiée par l'inventeur. Plus tard il a indiqué la grosseur d'une noix, ce que nous avons répété dans la *Conduite*, page 145.

Vous trouverez dans le même traité, page 88, une recette pour les chiffons nitrés

20. D. Jacomet, Tarbes. Nous avons reçu le montant de votre abonnement 1888.

21. L. P., Saubraz. Relisez plus attentivement les annonces Dennler et Abbott; vous verrez que nous n'offrons pas d'envoyer la brochure Le Miel du premier, ni le catalogue du second; demandez ces choses directement aux adresses indiquées.